

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 septembre 2018

Luc CHATEL, président de la PFA, et Pierre CALVIN, président de Routes de France, signent un protocole de coopération en présence de la ministre chargée des Transports Elisabeth BORNE.

La filière automobile et le secteur des infrastructures routières et leurs équipements sont confrontés aux mêmes enjeux liés aux défis sans précédent de la transformation digitale, de la transition écologique, énergétique et des nouvelles mobilités.

Demain, le véhicule connecté et autonome interagira avec les infrastructures ; le développement de nouvelles motorisations et, en particulier, de l'électrification, s'articulera avec des infrastructures dotées de revêtements soucieux d'une meilleure efficacité et équipées de bornes de recharge.

C'est pourquoi Luc Chatel, président de la Plateforme Automobile PFA et Pierre Calvin, président de Routes de France, ont signé aujourd'hui, en présence de Madame la ministre chargée des Transports, Elisabeth Borne, un protocole de coopération.

L'objectif est de rapprocher leur vision prospective sur la mobilité et ses nouveaux usages, faciliter la coopération technique sur les interactions entre le véhicule et l'infrastructure et d'unir leurs forces pour répondre aux défis de la transition écologique et énergétique.

Il s'agit, par ailleurs, de partager leur vision commune avec les pouvoirs publics, au plan national comme au plan local (collectivités locales, autorités organisatrices de mobilité), tant au sujet des usages futurs du véhicule et des infrastructures, que des développements en cours et perspectives de recherche, mais aussi des besoins d'expérimentation.

Les thématiques de coopération technique sur les interactions « **véhicules /infrastructures** et leurs équipements » portent sur trois champs principaux :

- ✓ Leurs interactions en lien avec le véhicule autonome et connecté et les expérimentations actuelles et à venir,
- ✓ Leurs interactions au service de la transition énergétique et écologique et le potentiel contributif de l'infrastructure routière,
- ✓ Leurs interactions pour l'amélioration de la sécurité routière.

Le partage de « visions prospectives » doit permettre d'identifier la place de chacun des acteurs de l'écosystème et ses nécessaires complémentarités au service des nouvelles mobilités en intégrant les nombreuses évolutions en cours et à venir.

La Plateforme de la Filière Automobile (PFA) est une association qui a pour objet de définir et mener les actions contribuant au renforcement de la filière automobile française. Elle est composée de représentants des constructeurs, équipementiers, fournisseurs et de leurs organisations professionnelles respectives.

2, rue de Presbourg – 75008 PARIS

Contact : Vincent Parra – vincent.parra@pfa-auto.fr - 06 74 09 07 28

Routes de France est un syndicat professionnel qui regroupe l'ensemble des entreprises de travaux publics routiers, des syndicats régionaux et des syndicats métiers tel que le Syndicat des Equipements de la Route. Les entreprises routières construisent, aménagent, entretiennent les infrastructures de mobilité, individuelles et collectives, indispensables aux modes de déplacements traditionnels comme aux modes doux.

9, rue de Berri - 75008 PARIS

Contact : Pierre de Thé – pierre.dethe@routesdefrance.com - 06 48 20 72 78